



Agreste Poitou-Charentes

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Février 2012 - N° 3

LE BILAN DE L'ANNÉE AGRICOLE 2011

Une campagne agricole 2010-2011 marquée durement par la sécheresse

L'année 2011 restera marquée par une sécheresse printanière exceptionnelle avec, pour conséquence, de fortes pertes de rendements sur les cultures d'hiver. La pluie au cours de l'été a sauvé les cultures d'été comme le maïs et le tournesol.

La récolte printanière des fourrages et des prairies a été sinistrée. Cette situation a entraîné une forte augmentation des abattages des animaux en avril et en mai.

Les prix du lait de vache ont été rémunérateurs, mais ceux du lait de chèvre ont couvert à peine les frais de production.

Le marché des animaux s'est révélé atypique. Les cours en jeunes bovins ont atteint des sommets. Les tarifs des porcs se sont maintenus à un bon niveau mais les coûts de production sont demeurés élevés.

Après un hiver 2010-2011 précoce (en décembre 2010 : - 3,6 degrés par rapport à la normale) et très rude, la région a été frappée, comme l'ensemble du territoire, par une sévère **sécheresse printanière**, plus importante qu'en

1976 pour les départements charentais : température élevée, ensoleillement excédentaire et pluviométrie quasi inexistante. Des records de températures ont été atteints : 4,5 degrés de plus que les normes saisonnières au mois d'avril. Le déficit en eau de mars à juin 2011 a dépassé celui de 1976 dans les départements charentais et de 2005 (- 50 %) sur la région. Il a été encore plus important dans les Charentes : - 70 %.

Ces conditions chaudes, sèches et persistantes ont affecté les cultures en pleine croissance et provoqué des dégâts en fin de cycle de végétation.

A partir du 11 juillet, un temps pluvieux et maussade s'est installé permettant un rattrapage des cultures d'été (maïs et tournesol). Le 12 juillet, la grêle a endommagé des secteurs de vigne.

Insolation et température annuelles en hausse

Campagne 2010-2011	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Poitou-Charentes
Température moyenne (°C)	13,6	13,4	12,7	12,1	13,0
Moyenne 1971-2000	12,8	13,0	12,2	11,4	12,4
Insolation (nombre d'heures)	2 053	2 149	2 053	2 017	2 068
Moyenne 1971-2000	1 940	2 053	1 935	1 867	1 949

Source : Météo France

Un déficit hydrique printanier plus important qu'en 1976 dans les Charentes

Pluviométrie (mm)		Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Cumul novembre 2010 à juin 2011	2010-2011	366,8	417,4	416,4	416,4	404,3
	1975-1976	338,0	297,6	302,2	284,3	305,5
	1971-2000	556,0	535,0	618	476,0	546,3
dont cumul mars à juin 2011	2011	75,9	68,5	123,7	178,6	111,7
	1976	111,7	83,0	86,8	75,4	89,2
	1971-2000	245,0	212,0	262	216,0	233,8
Cumul juillet à août 2011	2011	190,0	113,0	146,0	120,0	142,3
	1976	115,4	97,1	87,7	77,8	94,5
	1971-2000	93,0	78,0	98,0	87,0	89,0

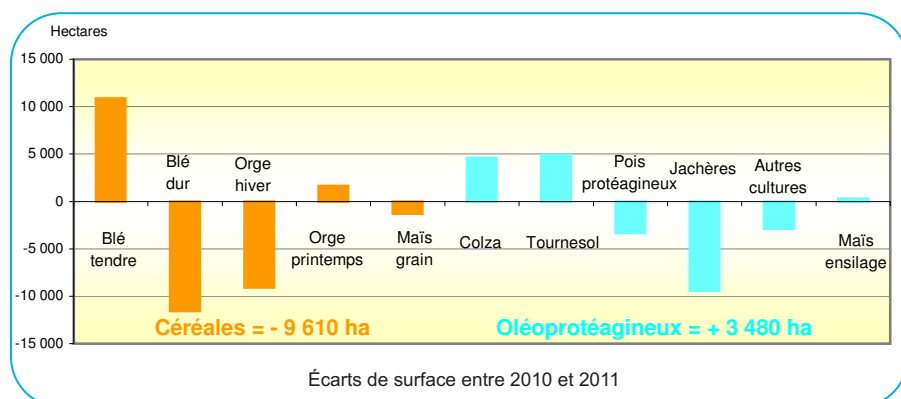
Source : Météo France

Oléagineux : une spécificité régionale

Malgré des conditions climatiques de l'automne 2010 favorables à la mise en place des cultures, les surfaces consacrées à la céréaliculture ont couvert près de 10 000

20 % par rapport à la moyenne 2006-2010. Le blé tendre en Charente a été particulièrement pénalisé par les conditions sèches : le rendement a avoisiné 42 q/ha. En revanche, la qualité, mesurée par les poids spécifiques et par les taux de protéine, a été jugée correcte.

Toujours plus de blé tendre



Source : Agreste - SAA 2010 - SAP 2011

hectares de moins qu'au cours de la campagne précédente pour s'établir à 727 670 hectares. Cette diminution a été imputable au blé dur et à l'orge d'hiver (qui ont perdu respectivement 11 500 ha et 9 000 ha) car ces cultures avaient, en 2010, obtenu des résultats décevants. Toujours en tête des productions céréalières produites par la région, le blé tendre, grâce au niveau élevé des cours, est arrivé à un niveau de surface rarement atteint : 397 360 ha, soit 10 900 ha de plus qu'en 2010. En 2008, les surfaces en blé tendre, avec la flambée des cours, avaient culminé à 404 200 ha.

Les surfaces en maïs (grain et ensilage) sont demeurées stables. Les restrictions d'irrigation et la sécheresse n'ont pas incité les exploitants à en semer davantage.

La superficie des pois protéagineux avait fait un bond de 12 000 ha en 2010 grâce à l'octroi d'une aide spécifique européenne. Comme le montant de l'enveloppe, destinée à encourager cette production, était fixe, la forte hausse des surfaces a rendu moins intéressante l'aide par hectare. En 2011, cette mesure incitative n'a pas fonctionné, les pois ont perdu 3 300 ha.

La superficie des oléoprotéagineux (tournesol, colza...) a dépassé 316 000 ha, soit 22 % de la superficie en terres arables (15 % au niveau national). Les oléagineux, colza et tournesol, ont gagné du terrain avec 9 500 ha de plus que la campagne précédente car les cours ont été très élevés.

La diminution des surfaces en jachères (9 400 ha) a été compensée largement par l'augmentation des surfaces en prairies (+ 11 700 ha) du fait des besoins importants en fourrages et en herbe.

Rendements fortement altérés par la sécheresse

Les cultures d'hiver ont beaucoup souffert de la sécheresse printanière. Récoltés avec une avance de 15 jours à 3 semaines, les blés tendre et dur ont affiché des résultats très hétérogènes. Dans les terres superficielles séchantes, les rendements ont été catastrophiques. La moyenne régionale a tout juste atteint 50 q/ha, soit une perte de

La qualité a été bonne également pour les blés durs qui ont affiché des rendements très impactés par le temps sec du printemps, 49 q/ha en moyenne, soit une perte supérieure à 10 % par rapport à la moyenne 2006-2010.

Des orges d'hiver, avec des mauvais calibrages et des taux de protéine très élevés, ont été déclassées en orges fourragères. Les orges de printemps ont été désastreuses, elles n'ont pas été toutes récoltées. Avec un rendement de 39 q/ha, la perte a été supérieure de 30 % par rapport à la moyenne 2006-2010.

Dans ce contexte, le colza a suscité une surprise agréable puisque les rendements ont été identiques à la moyenne quinquennale : 29 q/ha.

Des rendements en culture d'hiver moins bons qu'en 1997 et 2003

	Rendement 1997	Rendement 2003	Rendement 2011
Blé tendre	53	61	50
Blé dur	43	53	50
Orge de printemps	43	56	39
Orge d'hiver	46	56	48
Ensemble orge	49	56	45
Colza	31	32	30

Source : Agreste - SAA

Les pluies ont sauvé les récoltes d'été, sauf en Charente

Arrivées début juillet, les pluies ont évité aux agriculteurs une mauvaise récolte en tournesol et en maïs. Les cultures, qui ont eu du mal à lever faute de pluviométrie printanière, ont profité de la pluie estivale pour se développer. Les rendements, moins bons que la moyenne quinquennale 2006-2010, sont restés, malgré tout, honorables. Toutefois, en Charente, les pluies arrivées bien après la floraison du tournesol et les arrêts d'irrigation dans le bassin Charente Amont, ont pénalisé fortement les rendements.

Les résultats régionaux des maïs irrigués ont été légèrement inférieurs à ceux de la moyenne 2006-2010 (- 3 q/ha). Les maïs non irrigués, en revanche, ont obtenu de belles performances, dépassant selon les sols les rendements en maïs irrigués. Les taux d'humidité ont été bons dans l'ensemble : de 15 % à 21 % en culture sèche, de 20 % à 28 % en culture irriguée.

Les cours des céréales et des oléoprotéagineux ont été élevés en 2011 compensant en partie les pertes de récolte.

Les transferts de maïs-grain vers l'ensilage, envisagés jusqu'en juillet n'ont pas été concrétisés partout car les pluies d'été avaient permis une bonne repousse de l'herbe, comblant, en partie, les déficits fourragers.

Très faibles rendements en Charente

Surface (ha) Rendement (100 kg/ha)	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes		
	Surface	Rendement	Surface	Rendement	Surface	Rendement	Surface	Rendement	Surface	Rendement	Rendement moyen*
Blé tendre	63 260	42	94 400	49	104 800	53	134 900	53	397 360	50	63
Blé dur	5 280	37	21 800	51	7 440	46	11 180	55	45 700	49	56
Seigle	60	40	40	40	250	40	170	40	520	40	47
Orge et escourgeon hiver	11 600	38	11 400	48	12 700	50	18 420	53	54 120	48	49
Orge de printemps	4 100	28	18 400	42	1 400	32	2 630	40	26 530	39	58
Avoine	1 070	36	910	32	1 260	38	1 510	32	4 750	34	44
Maïs-grain	42 900	76	54 700	92	24 000	100	42 550	95	164 150	90	90
dont maïs-grain irrigué	16 300	93	28 500	102	9 600	110	25 960	106	80 360	102	105
dont maïs-grain non irrigué	26 600	65	26 200	82	14 400	93	16 590	77	83 790	78	74
Maïs semences	0	///	200	32	330	32	440	32	970	32	31
Sorgho	900	45	1 600	55	1 330	55	910	55	4 740	53	52
Triticale hiver	4 400	34	750	45	11 700	47	7 000	40	23 850	42	49
Colza hiver et printemps	7 650	24	14 950	28	27 760	32	56 920	30	107 280	29	29
Tournesol	46 800	19	60 450	22	34 300	24	44 020	23	185 570	22	24
Pois protéagineux	2 800	20	8 150	24	4 150	26	1 920	23	17 020	23	40
Lupin	130	20	20	20	420	20	900	20	1 470	20	25

*Rendement moyen sur 5 ans de 2006 à 2010

Source : Agreste - SAA

Le blé s'est bien exporté

Les marchés à l'exportation du blé ont été portés par la forte demande des pays d'Afrique du Nord, suite aux événements liés au «printemps arabe». Le marché s'est développé également pour satisfaire la demande de l'Egypte et compenser le manque d'approvisionnement de la part de la Russie (embargo dû à la sécheresse et aux incendies 2010). Lors de la campagne 2010/2011, le port de La Pallice a enregistré une hausse de 17 % des exportations de blé tendre et 63 % pour le blé dur. Cette dernière production a surtout été destinée aux pays du Maghreb.

Une récolte fourragère printanière sinistrée

La production fourragère au printemps (essentielle pour l'élevage de la région) a été catastrophique. Elle a représenté, dans les deux départements charentais, tout juste 40 % de la production de référence et 50 % dans les deux autres départements de la région. A la recherche de sources complémentaires de fourrages, les éleveurs ont

Rendement des prairies moins bons qu'en 2003

	Rendement 1997	Rendement 2003	Rendement 2011
Maïs fourrage	120	93	109
Prairies artificielles	88	69	62
Prairies temporaires	62	48	47
STH	41	32	31

Source : Agreste - SAA

semé des cultures dérobées derrière les céréales, comme par exemple du maïs, moha, millet, vesce... Des céréaliers ont proposé leurs terres pour permettre aux éleveurs de mettre en place ces cultures.

Les quatre départements de la région ont été reconnus au titre des calamités agricoles en proposant des taux de pertes différents selon les zones.

Les conditions météorologiques pluvieuses dès le mois de juillet ont permis un redémarrage exceptionnel des

prairies. Ces dernières ont couvert les manques sans toutefois atteindre la production annuelle habituelle (- 17 % de la récolte 2010). Les prairies naturelles mal entretenues ont plus souffert que les prairies temporaires qui ont mieux répondu à la pluviométrie. Les repousses ont permis de remettre les animaux à l'herbe sans entamer les stocks d'hiver.

Vendanges précoces

Avec une avance de 3 semaines, l'année 2011 s'est caractérisée par une précocité du développement de la vigne jamais atteinte dans les années récentes. Les vendanges débutées fin août se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les résultats ont été très disparates en fonction des terroirs et de la répartition des pluies estivales, mais, au final, la récolte a augmenté de 8 % par rapport à 2011.

De l'avis des experts du Bureau National Interprofessionnel du Cognac, il s'agit d'une année atypique par sa précocité, par la forte hétérogénéité des maturités et par la présence de pourriture significative pour un quart des parcelles. Les fermentations se sont déroulées très rapidement, en 3 jours, et les premières distillations ont commencé très tôt (dès septembre).

L'inquiétude persiste pour les maladies du bois qui semblent s'extérioriser de plus en plus.

Les expéditions de Cognac ont encore progressé : + 6,4 % en volume entre 2010 et 2011, soit une expédition de 162,9 millions de bouteilles sur 177,5 millions de bouteilles sorties. Toujours très apprécié, le Cognac s'est vendu surtout à l'export. Les marchés étrangers représentent 97 % des expéditions (avec une hausse de 14,4 % des ventes vers l'Extrême-Orient).

Melons : une récolte et un marché en dents de scie

La récolte de melons équivaut celle de 2010, environ 6 405 tonnes. La climatologie du printemps a provoqué, aussi pour cette culture, une avance de 2 à 3 semaines. Cette précocité a entraîné une mise en concurrence avec les melons

du sud de la France et ceux d'Espagne induisant un engorgement du marché. Les prix étaient bas dès le début de la campagne. Toutefois, l'hétérogénéité et la faiblesse des rendements des melons sous tunnels et sous bâches n'ont pas permis un approvisionnement régulier des fruits. Les prix ont été alors plus rémunérateurs.

Ensuite, les conditions météorologiques chaotiques de l'été n'ont pas favorisé la production de plein champ. Les rendements n'ont pas été plus élevés qu'en 2010. Les melons ont été de bonne qualité. Mais la consommation durant l'été étant atone, les déchets parfois nombreux ont entraîné des surcoûts de main-d'œuvre au champ et dans les plate-formes de conditionnement.

Précocité des pommes de terre primeur

Mise en place dans de très bonnes conditions (entre le 20 janvier et le 15 mars), la pomme de terre primeur de l'Île de Ré a souffert des conditions très sèches du printemps, même si les producteurs ont eu l'autorisation d'irriguer. L'incidence de la sécheresse s'est traduite par un rendement plus faible que celui espéré. La teneur en matière sèche a été plus élevée que celle préconisée par la charte AOC et a nécessité une demande de dérogation. Le problème récurrent des taupins a été également accentué du fait des conditions sèches.

Malgré la précocité de la récolte (15 jours d'avance) et un marché peu actif des pommes de terre de conservation, le commerce des primeurs a été difficile jusqu'au 15 mai.

Inquiétude des producteurs de lait de chèvre

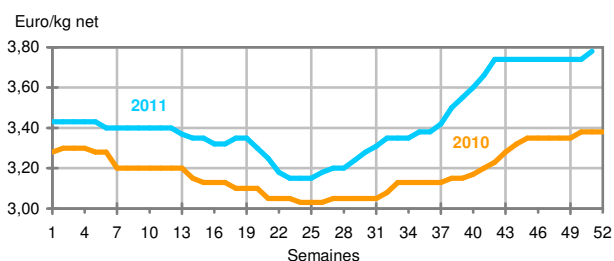
Les livraisons de lait de chèvre ont suivi la courbe des livraisons 2010. Les éleveurs caprins ont été très inquiets pour leur avenir. Ils ont estimé que les prix du lait (en baisse par rapport à 2010) ne suffisaient pas à couvrir leurs charges de production de plus en plus élevées. Malgré des baisses successives de livraisons de lait, les stocks de caillé dans les entreprises restent importants. De plus, la consommation des fromages de chèvre a stagné.

Toujours en deçà de la référence utilisable, la production laitière de vache en 2011 a enregistré, tous les mois, une augmentation par rapport à 2010. La hausse des livraisons a surtout été marquée en début d'année. Puis, la sécheresse au printemps a donné un coup de frein à cette ascension (moindre production des prairies). Avec des prix du lait de plus en plus soutenus (+ 14 % en mai, + 19 % en juin), les éleveurs ont activé le potentiel laitier. Les livraisons ont continué d'augmenter avec un pic en septembre 2011 par rapport à septembre 2010 (+ 8 %). Au final, les livraisons de lait à l'industrie ont progressé de 4,3 %. Les cours en fin d'année se sont essouffés et ont enregistré une petite baisse (en décembre 2011 par rapport à décembre 2010).

Embellie des cours des bovins en fin d'année

Le marché des gros bovins et celui des jeunes bovins ont été bien orientés dès le début d'année. Les cours se sont maintenus au-dessus de ceux de 2009 et 2010. Toutefois, les cotations ont subitement fléchi avec l'arrivée de la sécheresse. La peur du manque de fourrage à l'approche de l'été a conduit les éleveurs à anticiper les abattages des animaux. Entre le 4 avril et le 12 juin, ils ont augmenté de 11 % au niveau national. L'afflux important des animaux a déséquilibré le marché d'autant plus qu'avec la hausse des températures, les consommateurs ont moins acheté de viande bovine. Ensuite, les abattages ont retrouvé un niveau normal. Les prix ont grimpé de façon inhabituelle jusqu'à la fin de l'année pour atteindre leur plus haut niveau notamment en jeunes bovins (3,8 €/kg carcasse en catégorie R, soit 20 % d'augmentation par rapport au tarif de mi-juin). La hausse des prix des jeunes bovins a été également dopée par la demande en vifs à l'export notamment vers la Turquie.

Hausse spectaculaire des cours des jeunes bovins



Jeunes bovins (catégorie R)

Source : Marché de Parthenay

Pour les ovins de boucherie, les cours faibles en début d'année, sont remontés à l'approche des fêtes de Pâques, retrouvant leurs niveaux de fin 2010. L'effet sécheresse et les inquiétudes sur les stocks alimentaires se sont traduits, là aussi, par une augmentation de l'offre. Les cours se sont à peine maintenus. A l'approche des fêtes de l'Aïd, les prix sont remontés. L'année s'est achevée avec des tarifs qui ont atteint leur point culminant après une nouvelle augmentation à l'approche de Noël.

Début 2011, la situation commerciale du marché des porcs a été perturbée par le problème de la dioxine en Allemagne. Une campagne de stockage privé a soutenu le marché. Les cours ont affiché une progression continue. En mars, les prix de la viande porcine ont connu une embellie grâce aux températures élevées qui ont stimulé la consommation et aux exportations vers la Russie et l'Asie. Mais les difficultés de la filière ne sont pas pour autant résolues avec notamment la hausse du prix de l'aliment. Les coûts de production dans les élevages ont réduit la marge brute des éleveurs. En fin d'année, les exportations vers la Chine se sont intensifiées, les cours se sont renchérissés ce qui est assez inhabituel en cette période.

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique
 15, rue Arthur Ranc - BP 40537
 86020 POITIERS CEDEX
 Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

Directeur de la publication : Alain MAURAND
 Rédactrice : Marie-France MAROT
 Composition : SRISE Poitou-Charentes
 Impression : SRISE Poitou-Charentes
 ISSN : 1282-2205
 e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr



Agreste Poitou-Charentes

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Février 2012 - N° 3

LE BILAN DE L'ANNÉE AGRICOLE 2011

Les premiers résultats du **recensement agricole 2010** sont parus en septembre 2011.

En Poitou-Charentes, 47 000 personnes contribuent régulièrement au fonctionnement des exploitations agricoles. Les 31 600 chefs d'exploitation et coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre.

Chaque exploitation emploie deux personnes en moyenne, pour un équivalent temps plein de 1,3 actif.



Les effectifs salariés agricoles affichent une grande stabilité entre 2000 et 2010.

Le Poitou-Charentes compte désormais plus de 25 400 exploitations agricoles, soit 5 % du total France entière.

La taille moyenne des exploitations agricoles de Poitou-Charentes atteint désormais 68 ha contre 56 ha en moyenne nationale.

Les faits marquants de l'année agricole 2011

Un décret du 29 décembre 2010 fixe les nouvelles missions des chambres départementales d'agriculture chargées dorénavant de l'**installation** des jeunes agriculteurs. Depuis le 1^{er} janvier 2011, les missions de service public des ADASEA sont transférées aux chambres d'agriculture.

Le ministre en charge de l'agriculture, Bruno Le Maire, a annoncé, le 3 février, le versement anticipé des **aides aux éleveurs bovins** confrontés à de grandes difficultés.

La Russie a prolongé, au-delà du 1^{er} juillet, l'**embargo sur les exportations de céréales** qu'elle avait décrété l'été dernier.

Pour réduire l'**artificialisation** de terres agricoles, une taxe sur la cession de terrains nus rendus constructibles a été votée le 1^{er} mars 2011. Elle est perçue au profit de l'agence de services et de paiement (ASP) et affectée à un fonds pour l'installation des jeunes agriculteurs.

L'arrêté du 10 mars 2011 relatif à la délimitation géographique des bassins laitiers a fixé la composition du **bassin laitier Charentes Poitou** à la région et aux départements de la Haute-Vienne et de la Vendée.

Le **Marais Poitevin**, deuxième zone humide de France après la Camargue est devenu, le 8 août, un « établissement public » afin de coordonner la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité.

Le 7 septembre, Bruno Le Maire, ministre en charge de l'agriculture, a présenté un plan d'action de 25 millions d'euros pour la filière **fruits et légumes**, comportant des mesures conjoncturelles mais aussi structurelles.

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation s'est réunie le 20 décembre 2011 pour examiner la situation prévisionnelle du **revenu des exploitations agricoles** en 2011.

Après une forte remontée en 2010, le **revenu agricole moyen par actif** s'établirait à 30 200 euros au niveau national en 2011. Malgré la bonne tenue des prix et une activité dynamique, la hausse des coûts de production pénalise le revenu des productions végétales comme des productions animales.

Mesures face à la sécheresse

Les annonces du Président de la République, le 9 juin 2011, à la Rochefoucauld (Charente) :

Soutiens à la trésorerie :

- Le **fonds national de garantie** contre les risques en agriculture sera doté, dès 2011, d'une enveloppe de l'ordre de 200 millions d'euros pour permettre le versement d'une avance aux agriculteurs sur l'indemnisation des pertes dues à la sécheresse.
- Les échéances de prêts contractés par les éleveurs dans le cadre du **plan de soutien exceptionnel à l'agriculture** (Poligny) sont reportées d'un an.
- Les agriculteurs situés dans les zones sinistrées par la sécheresse sont exonérés de la **taxe sur le foncier non bâti**, soit un total de 300 millions d'euros.

Soutiens au développement de la ressource en eau :

- Les compétences des **chambres d'agriculture** sont étendues par voie législative, afin de leur permettre d'assurer la maîtrise d'ouvrage des retenues d'eau.
- Un **plan sur 5 ans** pour la réduction des volumes d'eau prélevés sur 14 000 hectares va être mis en œuvre, en implantant des cultures plus économes en eau (sorgho, soja à la place du maïs par exemple).
- Les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement ont annoncé, le 17 novembre, un plan gouvernemental de plus de 100 millions d'euros sur cinq ans pour favoriser une meilleure **gestion de l'eau** par le secteur agricole. Ce plan vise à faciliter la création de **retenues d'eau**.

Autres mesures :

- Des **mesures de restriction d'eau** ont été prises dans les quatre départements de la région. Néanmoins, les Préfets de la Charente-Maritime et de la Vienne ont signé, le 27 mai, un arrêté permettant, sous certaines conditions, le maintien de prélèvements pour l'irrigation des cultures fourragères destinées à l'alimentation animale.
- Le Conseil Régional de Poitou-Charentes a voté le 30 mai une **aide de 1 000 euros** par éleveur en difficulté (enveloppe totale de 5 millions d'euros).
- Des départements ont fait parvenir de la paille ou du fourrage aux zones sinistrées.
- Utilisation des **jachères** et des surfaces en **mesures agroenvironnementales** (MAE) pour accroître l'offre des fourrages.
- **Versement anticipé**, au 16 octobre, de 80 % des PMTVA, 50 % des DPU et 50 % des aides caprines et ovines.

- Dans sa séance du 12 juillet 2011, le comité national de l'assurance en agriculture (CNAA) a reconnu le caractère de **calamités agricoles** aux dommages subis par les agriculteurs pour les quatre départements de la région (sur les prairies et le maïs ensilage).
- Dans la région, les directions départementales du territoire (DDT) et de la mer (DDTM) ont reçu au final 6 195 demandes d'indemnisations au titre des **calamités agricoles** : 2 720 ont été reconnues éligibles et environ 2 100 agriculteurs ont perçu, à la date du 15 septembre 2011, un montant de 2 200 euros en moyenne.

Pour en savoir plus :

Agreste Poitou-Charentes : Tableau de bord, spécial sécheresse - juillet 2011
Agreste Conjoncture n° 7 : Bilan national conjoncturel 2011 - octobre-novembre 2011

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - BP 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

Directeur de la publication : Alain MAURAND
Rédactrice : Marie-France MAROT
Composition : SRISE Poitou-Charentes
Impression : SRISE Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr